

5. 2

SURCONTRE de COMPÉTITION

(25-03-04)

INTRODUCTION

Tout ce qui n'est pas un *Surcontre de Pénalité* est nécessairement un SURCONTRE DE COMPÉTITION et sa variante le SURCONTRE de MISE EN GARDE.

Concrètement, le contexte du Surcontre de Compétition (incluant sa variante de Mise en garde) est l'*image inversée* du Surcontre de Pénalité. Pour en faire la distinction, il n'y a qu'un seul critère de contexte à évaluer, soit le **niveau de l'enchère** en cours.

Plus spécifiquement, l'objectif premier des Surcontre de Compétition est de "**prendre la relève**" des CONTRE DE CONCERTATION COMPÉTITIF quand ils ne sont plus "disponibles" parce que les adversaires ont eux-même déclaré l'enchère Contre, quelqu'en soit sa signification.

Le *Surcontre de mise en garde*, quant à lui, se retrouve dans un contexte encore plus spécifique (*Voir au Sous-thème 5.3*).

PRINCIPE 5.2:1 CONTEXTE D'UN SURCONTRE DE COMPÉTITION

Il y a contexte de Surcontre de Compétition (*ne visant pas la Pénalisation*) si son annonce est faite:

- ⇒ **directement (*sans surenchère interposée*) après un Contre de l'équipe adverse,**
- ⇒ **en l'absence d'un contexte de Contre d'appel de deuxième tour,**
- ⇒ **lorsque l'ENCHÈRE ACTIVE MAXIMALE 3 PIQUES (ou 4 Piques en cas de barrage) n'est pas dépassée.**

5.2 - 7

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

N.B. Il est préférable d'utiliser toujours le critère d'ENCHÈRE ACTIVE MAXIMALE au lieu de NIVEAU DE RÉPONSE lorsqu'il y a contexte de Contre d'appel et de Surcontre pour éviter de la confusion dans le feu de l'action. Le rationnel étant, qu'avec les CONTRE DE COMPÉTITION, il n'y a qu'une seule couleur d'atout en jeu; ce qui n'est pas le cas lorsqu'il y a contexte réel ou possible de Contre d'appel; d'où le danger d'utiliser le «niveau de réponse» à toutes les sauces pour discriminer si c'est la Pénalisation qui est décrite par l'enchère Contre ou Surcontre.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'emploi du Surcontre doit toujours être précédé d'un Contre provenant des opposants.

Il est évidemment interdit de répondre au Contre de son partenaire par un Surcontre ou d'utiliser cette enchère après toute autre enchère qu'un Contre.

L'enchère Surcontre peut finalement servir soit à Pénaliser, ou soit à "remplacer" un *Contre Compétitif*. Cela peut paraître simple à première vue, mais il faut faire attention de ne pas s'embrouiller en voulant tout dire, n'importe comment.

Pour débiter l'apprentissage de cette enchère, il faut étudier en premier le Surcontre pour la fonction du répondant (offensif). Ainsi, le joueur qui occupe cette fonction peut avoir à faire face aussi bien:

- ▶ **à un Contre d'Appel déclaré sur l'ouverture de son partenaire, ou**
- ▶ **être confronté à un Contre visant la Pénalité, ou encore**
- ▶ **être challengé par un Contre Compétitif adverse.**

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

5.2.1 LE SURCONTRE DIRECT DU RÉPONDANT

Dans le système global *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*, ce Surcontre a une fonction très précise et qui évite bien des polémiques.

Ce Surcontre est facile à identifier et permet une description très intéressante.

Les quatre exemples qui suivent montrent chacune des positions où peuvent survenir le SURCONTRE DIRECT DU RÉPONDANT.

Ce qui caractérise "morphologiquement" le Surcontre direct du Répondant est le fait qu'il est précédé d'une *défense*, le Contre d'appel, qui annonce trois couleurs quatrièmes au lieu d'une seule couleur cinquième.

En toute logique, le but de ce Surcontre par le répondant se doit de correspondre en quelque sorte à celui du Contre du Répondant (Contre négatif). C'est pourquoi il faut ajouter, pour éviter une confusion dans la terminologie, le qualificatif "direct" pour préciser que ce Surcontre est un **réponse** (par le répondant) **à la couleur d'ouverture** de son partenaire **qui a été Contrée**.

Donc, aucune confusion à venir avec les autres Surcontre de Compétition, particulièrement avec le SURCONTRE COMPÉTITIF DÉFENSIF du Répondant parce que ce dernier survient dans un contexte ultérieur.

Ex. 5.2.1:1	1	2	3	4
a)	1 Tr	<u>Contre</u>	Surcontre	...
b)	Passe	1 Ca	<u>Contre</u>	Surcontre

c)	Passe	Passe	1 Co	<u>Contre</u>
	Surcontre

5.2 - 9

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

d)	Passe	Passe	Passe	1 Pi
	<u>Contre</u>	Surcontre

Le contexte du Surcontre Direct du Répondant est très simple. Tout de même, il faut bien le définir si l'on veut édifier un raisonnement logique.

PRINCIPE 5.2.1:1 CONTEXTE DU SURCONTRE DIRECT DU RÉPONDANT

Il y a SURCONTRE DIRECT DU RÉPONDANT si sa déclaration est annoncée :

- **après ouverture au niveau 1 à la couleur,**
- **immédiatement après un Contre d'Appel déclaré par le premier défenseur.**
- **lorsque l'ENCHÈRE ACTIVE MAXIMALE 3 PIQUES (ou 4 Piques en cas de barrage) n'est pas dépassée.**

Il est bon de prendre note que seulement ces **deux** critères sont nécessaires pour reconnaître ce Surcontre. Il ne peut y avoir de confusion parce que ce Surcontre est strictement la première déclaration du répondant, donc la réponse à l'ouverture.

Pour comprendre le rationnel de la signification à attribuer ce Contre, il faut être conscient que le Contre du premier défenseur ne **cause aucune interférence** au répondant.

Donc, avant d'utiliser ce Surcontre, le répondant doit donner **priorité** aux règles de bases et conventionnelles qui pourraient décrire sa main.

En effet, le répondant doit **évaluer toutes les options** pour annoncer avant de recourir au Surcontre direct. L'emploi d'un Surcontre ne doit jamais être fait dans le but d'impressionner (*bluff*).

Ainsi, le répondant doit évaluer d'abord les options régulières suivantes:

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- UN SOUTIEN TROISIÈME;
- UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1 ET PLUS;
- UN SOUTIEN DEUXIÈME BANAL EN ANNONÇANT À 1 SA OU À 2 SA SELON SON POINTAGE;
- LA RÉPONSE 1 SA SUR UNE OUVERTURE EN MAJEURE CE QUI EST IMPÉRATIVE POUR UN TOUR.

Par conséquent, ce Surcontre ne peut valablement que décrire la possession d'un **fort doubleton associé à une main offensive**. Ce Surcontre ajoute une nouvelle description et a l'avantage d'être complète, ce qui fait gagner un tempo à l'équipe. L'ouvreur, ainsi informé, devient à même de bien composer avec la compétition des enchères (contrairement à l'idée désuète qu'il ne peut pas être le capitaine).

Voici ce que décrit ce Surcontre.

PRINCIPE 5.2.1:2 EXIGENCES DU SURCONTRE DIRECT DU RÉPONDANT

Le Surcontre Direct du Répondant affirme :

- **un SOUTIEN PARTIEL qui se doit d'être:**

- **un fort doubleton si ouverture est en Majeure;**

ou

- **4 cartes si ouverture en mineure;**

- **et une MAIN OFFENSIVE, soit une main non balancée avec 8 Points Non Perdants ou plus.**

***IMP :** Parce qu'il n'est pas possible pour le répondant de savoir exactement quelle sera la couleur de l'atout adverse, l'évaluation du potentiel offensif est par conséquent incertain. C'est pourquoi, il est nécessaire de posséder un pointage ayant une efficacité bien réelle; d'où la raison d'avoir un pointage non perdant de base en plus d'une suite courte.*

5.2.2 LE SURCONTRE COMPÉTITIF DÉFENSIF

Ce Surcontre d'adresse au **RÉPONDANT** ou au **DÉFENSEUR-RÉPONDANT** qui, selon le contexte, serait empêché d'annoncer son **CONTRE DE CONCERTATION COMPÉTITIF** à cause d'un **Contre** (*autre qu'un Contre d'appel de premier ou de deuxième tour*) déclaré par un opposant.

On peut aussi appeler plus précisément cette déclaration par sa fonction pour faciliter sa mémorisation; soit **SURCONTRE COMPÉTITIF DE SOUTIEN**.

PRINCIPE 5.2.2:1 CONTEXTE DU SURCONTRE COMPÉTITIF DÉFENSIF (DE SOUTIEN)

Il y a Surcontre Compétitif Défensif (ou de Soutien) si la déclaration SURCONTRE est annoncée :

- **par le Répondant ou le Défenseur-Répondant,**
- **après tout Contre qui n'est pas un *Contre d'appel*, et qui est annoncé par une ou l'autre des équipes,**
- **lorsque l'ENCHÈRE ACTIVE MAXIMALE 3 *PIQUES* (ou 4 *Piques* en cas de barrage) n'est pas dépassée.**

Les critères de ce Surcontre procurent une couverture étendue tout en étant clairs et précis. Cela rend donc les déclarations de **SURCONTRE COMPÉTITIF DÉFENSIF** facilement identifiables et très utiles car ils sont aussi dotés du **concept Équivoque**.

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 5.2.2:2 EXIGENCES DU SURCONTRE COMPÉTITIF DÉFENSIF (DE SOUTIEN)

Le Surcontre Compétitif Défensif affirme :

- un bon soutien pour un fit,
- une MAIN OFFENSIVE avec singleton/chicane ou arrêt complet (4 cartes et 2 levées sûres, selon le concept *Équivoque*) dans la couleur adverse ,
- POINTAGE NON PERDANT suffisant pour le niveau requis.

Corollaire : Le partenaire (ouvreur ou défenseur-ouvreur) qui est SATISFAIT DU SOUTIEN OFFERT N'A ÉVIDEMMENT PAS D'OBLIGATION À RÉPONDRE (SI L'OPPOSANT *PASSE*).

Car cela "lèverait" le Surcontre et le contrat se jouerait inutilement à un niveau plus haut et, en plus, sans bonus de Pénalisation.

Voici quelques de situations très compétitives.

Ex. 5.2.2:1	1	2	3	4
a)	1 Ca 2 Co Passe	<u>1 Pi</u> 2 Pi 3 Pi	Contre 3 Co	Surcontre Passe
b)	1 Tr <u>3 Tr</u> 4 Tr	Passe Contre Passe	1 SA Surcontre ...	2 Co 3 Co ...
c)	1 Ca <u>2 Pi</u> 3 Pi Contre	Passe Contre Contre Passe	1Pi Passe Surcontre Passe	2 Co 3 Co 4 Co ?!

5.2 *Surcontre de Compétition*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Commentaires :

- a) Cette situation d'enchères est assez fréquente et importante à reconnaître pour éviter de perdre un top. Il y a un *Contre du Répondant* (Négatif) qui avertit l'ouvreur d'un misfit à Carreau et affirme l'autre Majeure, le Coeur.

Le Surcontre du défenseur-répondant donne le soutien à la *Première défense* et affirme une main offensive avec un singleton à Carreau (ou pas plus 4 cartes dans les deux couleurs adverses) et une suite valable dans la couleur non nommée, Trèfle; et par conséquent un Double fit possible.

L'enchère **3 Piques** du partenaire (D-O) est fort probablement un très beau vol de contrat car le Surcontreur a décrit où se situe son singleton/chicane ou l'arrêt complet de la couleur adverse selon le concept *ÉQUIVOQUE*.

- b) Ici, c'est le répondant qui Surcontre après le *Contre Compétitif Défensif* (défenseur-répondant) qui informe l'ouvreur d'un soutien pour un fit avec une main débalancée (enchère *fourre-tout* à 1 SA). C'est assez pour l'ouvreur de reconsidérer sa main et reprendre le contrôle des enchères à **4 Trèfles**.

- c) Le joueur #4 fait une *défense* au niveau 2 sans saut à Coeur.

L'ouvreur donne un soutien simple à 2 *Piques* à la réponse du répondant.

Le défenseur-répondant (#2) donne un soutien par un *Contre de Concertation Défensif*; il a un singleton/chicane à Pique (ou son arrêt complet) et un soutien valable à Coeur avec un Pointage de Puissance adéquat pour le niveau 3; soit 11-12 PP.

Le répondant ayant *Passé*, le défenseur-ouvreur opte pour jouer à l'atout (il a au moins 2 cartes à Pique), donc 3 *Coeurs*.

L'ouvreur redoutien à 3 *Piques*; il décrit un meilleur pointage et un bon soutien.

5.2 *Surcontre de Compétition*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le Défenseur-Répondant fait un Double Contre (il a une main qui a été disqualifiée par l'ouverture adverse et un bon atout). Il a possiblement une chicane à Pique et sûrement un bon soutien à Coeur et au moins 13 PP.

Le répondant adverse déclare un **Surcontre Compétitif Défensif** (ou de Soutien); il un bon Pique ou un meilleure pointage et une courte, sinon un arrêt complet de l'atout adverse à Coeur (concept Équivoque).

Les défenseur-ouvreur n'ose pas *Passer* pour faire échouer le contrat à Pique des offenseurs car il a peur de faire quadrupler ainsi leur score. Il décide plutôt de jouer le contrat à 4 Coeurs. Cela n'est pas risqués!

En effet, l'ouvreur qui est très court à Coeur a compris par le concept Équivoque que son répondant a l'arrêt complet du Coeur. Au lieu de Passer ou de voler le contrat des défenseurs, il choisit de Contrer pour la Pénalité (l'enchère active maximale est dépassé).

Les défenseurs d'enchères ne doivent pas gager plus haut pour faire lever le Contre, car ils seront encore Contrés par les offenseurs. Ils doivent vivre avec leur décision d'avoir voulu voler le contrat à leurs opposants.

5.2.3 Le Surcontre Compétitif Offensif

Ce Surcontre correspond au Contre de Concertation Compétitif chez l'OUVREUR et le DÉFENSEUR-OUVREUR. La caractéristique commune de ces deux Contre est de valoriser la main décrite par le déclarant de l'ouverture ou de la Première défense.

PRINCIPE 5.2.3:1 CONTEXTE DU SURCONTRE COMPÉTITIF OFFENSIF

Il y a SURCONTRE COMPÉTITIF OFFENSIF si sa déclaration est annoncée :

- par l'Ouvreur ou le Défenseur-Ouvreur,
- après tout Contre qui n'est pas un *Contre d'appel*, et qui est annoncé par une ou l'autre des équipes,
- si l'enchère maximale active **3 PIQUES** (ou **4 Piques** en cas de barrage) n'est pas dépassé, c'est-à-dire si le niveau des enchères est inférieur à 4 la couleur ou à 3 SA.

Voici quelques de situations où il y un contexte pour ce Surcontre. Remarquez comme cette enchère peut être employée pour des contrats de bas niveaux.

Ex. 5.5.3:1	1	2	3	4
a)	<u>1 Tr</u> Surcontre	1 Co ...	1 Pi ...	Contre ...
b)	<u>1 Co</u> Surcontre	Contre ...	2 Co ...	Contre
c)	1 Ca 2 Pi Passe	1 Co <u>3 Co</u> Surcontre	Contre Contre ...	2 Co Passe ...

5.2 Surcontre de Compétition

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Commentaires :

- a) Cette situation d'enchères est très basique et très représentative du Surcontre Compétitif Offensif. Le Contre est un Contre Compétitif Défensif (du D-R) qui décrit un soutien pour D-O (#2) et un courte (ou arrêt complet) à Pique.

Le Contre adverse autorise l'ouvreur à utiliser le Surcontre. Et surtout cela décrit spécifiquement une meilleure couleur d'ouverture et un **misfit** avec la nouvelle couleur du répondant et **par conséquent une suite valable dans la couleur non nommée pouvant servir de Double fit** (*cela rejoint le concept du Surcontre de mise en garde, au point suivant*).

- b) Cette situation est aussi basique; l'ouvreur a reçu un soutien simple. Mais cette fois, les défenseurs sont plus expérimentés. Il y a un Contre d'appel d'abord qui est suivi d'un Contre Coopératif.

Le Surcontre est une arme qu'il faut connaître pour se servir de l'opportunité offerte par un Contre adverse afin de décrire encore plus précisément sa main. Le Surcontre correspond au Contre Compétitif de l'ouvreur et valorise ici l'atout et décrit une main offensive, soit une courte et des points non perdants dans les autres couleurs.

- c) Le premier Contre est celui du Répondant qui décrit 5 cartes à Pique (*c'est pure logique pour le système enseigné*). L'ouvreur peut donner le soutien avec trois cartes, ce qu'il fait probablement, car son répondant y va, après le resoutien du Défenseur-Ouvreur à 3 Coeurs, de son Contre Compétitif qui affirme un atout supplémentaire et une courte (ou arrêt complet) à Coeur.

N.B. Les enchères *Passé* après le Contre n'**invalide pas** le Surcontre.

Dans cette exemple, il faut noter que le D-O aurait pu utiliser son Contre Compétitif mais il a préféré donner un **soutien naturel**.

Ce fait (*la non-utilisation volontaire*) confirme systématiquement la possession **des cartes dans l'atout adverse**. Ainsi, comme le Surcontre ne peut affirmer un singleton/chicane, cela affirme indirectement **qu'il y a des valeurs dans l'atout adverse** en plus de décrire un meilleur atout, ici à Coeur.

5.2 *Surcontre de Compétition*

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ces trois exemples très courants, sinon banals, font prendre conscience que la compétition des enchères pour les contrats partiels est bel et bien possible et peut procurer très fréquemment des bons scores, et des palpitations!

Pour en retirer ses bénéfices, il faut utiliser les outils de compétition dans l'optique de maintenir une rigueur dans l'Évaluation des cartes possédées et non comme un procédé pour obstruer ou compliquer les communications des opposants..

On peut maintenant préciser la signification de ce Surcontre.

PRINCIPE 5.2.3:2 EXIGENCES DU SURCONTRE COMPÉTITIF OFFENSIF

Le Surcontre Compétitif Offensif affirme :

- **une suite d'atout valorisée (fittée ou non),**
- **une MAIN OFFENSIVE avec singleton/chicane ou arrêt complet (4 cartes et 2 levées sûres, selon le concept *Équivoque*) dans la couleur adverse ,**
- **pointage non perdant suffisant pour le niveau requis.**
- **et par complémentarité, un soutien quatrième valable dans la quatrième couleur non nommée; ou la plus chère si deux couleurs non nommées.**

Corollaire : Donc, ce Surcontre par l'Ouvreur nie un fit avec une éventuelle *nouvelle couleur* annoncée par son répondant.

N.B. Par contre le Surcontre Compétitif Offensif du Défenseur-Ouvreur **ne peut pas nier un fit** car une *nouvelle couleur* par le partenaire (D-R à ce moment) constitue à une nouvelle défense; donc le Surcontre du premier D-O donne un soutien pour la nouvelle couleur du *nouveau* Défenseur-Ouvreur.

En conclusion, l'apprentissage des Surcontre de Compétition est facile car ce type d'enchère respecte les règles qui appartiennent aux Contre de Compétition et celles à la défensive d'enchères.

5.2 - 18